

Depuis l'enquête *Political representation in Europe* menée à l'occasion des élections européennes de 1994 (1), de nombreux travaux ont été réalisés autour de ces questions. Ce colloque a pour ambition d'en faire le bilan, dans le prolongement du précédent colloque consacré par l'AFSP au Parlement européen (2), en saisissant leurs spécificités nationales et partisanes comme leurs évolutions depuis le début des années 2000. L'étude du lien électoral peut être organisée autour de trois thèmes :

1. Le comportement électoral lors des élections européennes : vers « une normalisation » des élections européennes ?

Dans le prolongement des réflexions menées en 2004, il s'agit ici de s'interroger sur la difficile émergence d'un acte électoral proprement européen. Malgré plusieurs réformes (dont la plus importante aura probablement été l'homogénéisation partielle du mode de scrutin des eurodéputés en 1999), la scénographie électorale européenne peine à symboliser un lien politique européen. Les élections de 2009 traduisent-elles une normalisation susceptible d'atténuer le déficit d'europanisation du lien électoral symbolisé par le PE ? La consolidation des fédérations européennes de partis permet-elle l'émergence d'identification partisane propre au niveau européen ? L'acte électoral européen manifeste-t-il par son accomplissement l'émergence d'une citoyenneté européenne voire d'une identification post-nationale neuve ? Quel est l'impact de l'élargissement du corps électoral en 2004 et 2009 sur l'exercice de cette citoyenneté électorale européenne ? Les citoyens européens useront-ils plus qu'auparavant de ce droit de vote qui permet aux ressortissants communautaires de participer aux élections européennes dans leur pays de résidence ?

2. La professionnalisation des élus au Parlement européen

De nombreuses études attestent d'une professionnalisation progressive des membres du PE. Tandis que les dilettantes et (pré)retraités y sont moins nombreux, certaines figures s'imposent en interne comme des leaders reconnus. Cette évolution est le plus souvent envisagée comme le produit d'un cumul de ressources institutionnelles. Or, les professionnels du PE ont également pour caractéristique d'enchaîner les mandats parlementaires. L'élection directe du PE peut-elle être considérée comme favorable à la dynamique d'autonomisation du PE ? Ne produit-elle pas également des effets contraires avec la sélection d'impétrants venant bousculer cet entre-soi ou la non re-sélection de sortants en déficit d'éligibilité ? Quel est l'impact des élargissements successifs de l'UE sur la composition et la cohérence des groupes politiques transnationaux ? Si la diversité croissante semble de mise, distingue-t-on des divergences importantes si l'on compare les caractéristiques sociales et les trajectoires professionnelles des membres des différentes représentations nationales ?

► **Langues de travail :** français et anglais

► **Les propositions de contributions (une page) sont à envoyer avant le 1^{er} mai 2009**

à : dorota.dakowska@misha.fr

en indiquant à quelle session la contribution pourrait être rattachée.

► **Calendrier :**

date limite de réponse à l'appel : 1^{er} mai 2009

sélection des contributions : 1^{er} juin 2009

envoi des papiers pour mise en ligne sur le site web de l'AFSP : 1^{er} octobre 2009

3. L'incidence de l'élection directe sur le comportement des députés et le rôle du PE

Le lien électoral peut enfin être considéré en étudiant les effets de l'élection directe sur les députés et sur le positionnement du PE dans le régime de l'Union. Comme cela a été dit, l'élection a servi à légitimer la montée en puissance du PE. Une telle logique s'observe-t-elle également dans le cadre du processus législatif ordinaire, un député pouvant faire valoir sa qualité d' élu pour avancer ses positions ? L'élection directe impose également des contraintes associées à l'entretien de l'éligibilité auprès du parti chargé de la re-sélection du parlementaire, et des électeurs. La généralisation du scrutin de liste et la taille importante des circonscriptions affranchit-elle les élus du contrôle de l'électeur ? Les jeux parlementaires bruxellois, et notamment la constitution de majorités thématiques et/ou excédentaires, se déroulent-ils à l'abri des pressions électorales ? Comment les députés jouent-ils de leur onction électorale dans leurs rapports avec d'autres acteurs (représentants des autres institutions mais aussi représentants d'intérêts) ? Comment articulent-ils cette légitimité avec celle qu'ils peuvent tirer d'un dialogue avec les organisations de la « société civile » ? On s'interrogera au-delà sur les rapports entre le soutien électoral défaillant et l'affirmation de l'assemblée au sein du policy-making européen. La ténuité du lien électoral contribue-t-elle, en d'autres termes, à l'efficacité fonctionnelle du parlement ?

Le programme s'efforcera de comprendre une diversité d'approches (sous)disciplinaires, analytiques et méthodologiques. Dans tous les cas, la présentation de matériau empirique original sera privilégiée. Les interventions ne portant pas seulement sur les élections européennes en France et les eurodéputés français sont les bienvenues. Langues de travail : français et anglais.

Un module sera par ailleurs spécifiquement consacré à la présentation des thèses en cours ou soutenues récemment traitant des élections européennes et/ou du Parlement européen. La session est destinée à faire connaître ces travaux et également à cartographier l'état de la recherche française et européenne dans ce domaine. Les doctorants et docteurs intéressés sont appelés à se faire connaître, sachant qu'il leur est possible de soumettre parallèlement une proposition pour les trois sessions principales du colloque.

(1) Richard S. Katz, Bernhard Wessels (dir.), *The European Parliament, the National Parliament and European Integration*, Oxford, Oxford University Press, 1999 et Hermann Schmitt, Jacques Thomassen (dir.), *Political Representation and Legitimacy in the European Union*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

(2) « La construction européenne au prisme des élections au Parlement Européen de juin 2004 », 18-19 novembre 2004, Strasbourg. Voir : <http://www.afsp-msh-paris.fr/activite/diversafsp/collgspgael04/collgsp04.html>. Voir aussi : Yves Déloye (dir.), *Dictionnaire des élections européennes*, Paris, Economica, 2005.